

“A”



COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS
NOUVEAU-BRUNSWICK
NEW BRUNSWICK
ENERGY & UTILITIES BOARD

Enbridge Gaz Nouveau-Brunswick

DEMANDE POUR APPROUVER SES ÉTATS FINANCIERS RÉGLEMENTAIRES DE 2017, UNE MODIFICATION AU TEST DU PORTEFEUILLE DE L'EXPANSION DU SYSTÈME, ET L'ÉTABLISSEMENT ET L'UTILISATION DES COMPTES D'ÉCARTS POUR INCITATIVES

AVIS

Enbridge Gas New Brunswick Limited Partnership, représentée par son partenaire général, Enbridge Gaz Nouveau-Brunswick Inc. (EGNB), a demandé à la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick (Commission) pour l'approbation de ses états financiers réglementaires de 2017, une modification au test du portefeuille de l'expansion du système, et l'établissement et l'utilisation des comptes d'écart pour incitatives.

La demande et les preuves sont affichées sur le site Web de la Commission à l'adresse www.cespnb.ca sous l'Instance n° 398.

La Commission tiendra une conférence préalable à l'audience dans les bureaux de la Commission, situés au 15, Market Square, bureau 1400, Saint John, Nouveau-Brunswick, **le jeudi 24 janvier 2019, à compter de 9 h 30.** Les parties intéressées peuvent y assister et faire des observations sur la procédure à suivre ainsi que sur tout autre sujet pertinent.

Pour participer, veuillez-vous inscrire auprès de la Commission au plus tard le lundi 21 janvier 2019 à l'adresse general@cespnb.ca ou en composant le 1-866-766-2782. Veuillez indiquer la langue officielle dans laquelle vous souhaitez vous exprimer.